

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES
Marché à procédure adaptée (MAPA)

Réalisation d'audits énergétiques pour l'AEFE

MAPA2026.02

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles L 2123-1, R 2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique (CCP).

ACTE D'ENGAGEMENT

En cas d'allotissement, le candidat remplit un document par lot auquel il soumissionne.

En cas de candidature groupée, un document unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

A - Objet

Le présent marché porte sur la réalisation d'audits énergétiques pour l'AEFE.

L'audit énergétique, doit permettre, à partir d'une analyse détaillée des données des bâtiments, de dresser une proposition chiffrée et argumentée de programmes d'économie d'énergie et amener l'AEFE à décider des investissements appropriés à réaliser.

A1 – Objet de l'acte d'engagement

Cet acte d'engagement correspond au :

- ☐ Lot 1, Lycée français Charles-De-Gaulle de Londres – ROYAUME-UNI
- ☐ Lot 2, Lycée français Vincent-Van-Gogh La Haye – PAYS-BAS
- ☐ Lot 3, Lycée français de Barcelone – ESPAGNE

- ☐ Avec prestation supplémentaire éventuelle (cf. art. 4.4 du CCTP) :

A2 - Procédure de passation et forme du marché

La consultation est passée selon la procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 et suivants du code de la commande publique. Il est alloti, mono attributaire pour chaque lot et comprend des prestations forfaitaires.

A3- Durée du marché

Le marché débute à compter de la notification d'un ordre de service et court jusqu'à la décision de validation des livrables de la prestation par le pouvoir adjudicateur.

Le titulaire sera engagé par les termes de son offre.

En tout état de cause, les prestations de chacun des lots devront être réalisées dans un délai maximum total de 14 semaines à compter de leur déclenchement conformément aux dispositions du CCTP.

A titre informatif, les audits des 3 lots seront conduits dans une période correspondant à 12 mois calendaires à compter de la notification des lots.

B - Engagement du candidat

B1 - Identification et engagement du candidat :

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché suivantes :

- ☒ Le présent acte d'engagement et son annexe financière : la DPGF ;
- ☒ Le CCTP et ses annexes : note de présentation de chaque site et fiche Typologie des bâtiments ;
- ☒ Le CCAP et son annexe (questionnaire égalité Femmes – Hommes) ;
- ☒ Le cadre de mémoire technique (CMT) et/ou tous les éléments de l'offre du titulaire ;
- ☒ Le Cahier des Clauses Administratives Générales des marchés publics de prestations intellectuelles ou CCAG/PI (arrêté du 30 mars 2021).

et conformément à leurs clauses et stipulations,

☐ **Le signataire**

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées, aux prix indiqués dans **le cadre financier (DPGF)**.

L'unité monétaire retenue pour le présent marché public est l'euro.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :
(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire au format SEPA)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

C - Signature de l'offre par le candidat

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R.2142-20 du CCP) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification du pouvoir adjudicateur

■ Désignation du pouvoir adjudicateur :

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger

4, passage Colisée 6 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

1, allée Baco - BP 21509 - 44015 Nantes Cedex 1

M. Alexandre MOROIS, Directeur général de l'AEFE

■ Désignation et téléphone de la personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-56 du CCP :

Mme Caroline ARNAUD, en tant qu'agent comptable principale de l'Agence.

■ Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

Mme Caroline ARNAUD, en tant qu'agent comptable principale de l'Agence.

E - Décision du pouvoir adjudicateur

La présente offre est acceptée

Elle est complétée par les annexes suivantes :

(Cocher la case correspondante.)

- ☒ Annexe n° 1 relative à la Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF);
- ☐ Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- ☐ Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV4) ;
- ☐ Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV 11).

Pour l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger :

A : le

M. Alexandre MOROIS

Directeur général de l'AEFE.

Cadre pour formule de nantissement ou de cession de créances ⁽¹⁾

■ Formule d'origine

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

☐ la totalité du marché

(Indiquer le montant en lettres)

☐ la totalité du bon de commande n° afférent au marché

(Indiquer le montant en lettres)

☐ la partie des prestations évaluées (en lettres) à :

que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

☐ la partie des prestations évaluées (en lettres) à :

et devant être exécutées par
.....en qualité de :

☐ co-traitant

☐ sous-traitant

A

, le

(2)

Signature

■ Annotations ultérieures éventuelles

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer le montant en lettres) à :

A

, le

(32)

Signature

(1) A remplir par l'administration (personne responsable du marché ou représentant de la collectivité ou de l'établissement compétent pour signer le marché) en original sur une photocopie.

(2) Date et signature originales.